FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES-VERBAL **Muraz, le 11 février 2008**

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Fédération Suisse de Marche (FSM)
qui s'est tenue le samedi **24 janvier 2009** à Yvonand (VD).

ORDRE DU JOUR **1**

1. FORMALITES : ALLOCUTION D'OUVERTURE, SALUTATIONS ET HOMMAGE AUX DISPARUS **2**

2. DESIGNATION DES SCRUTATEURS ET DROITS DE VOTE **2**

3. APPROBATION DU PV DE L'AGO DU 16 FEVRIER 2008 A LUGANO **2**

4. ACCEPTATION DES RAPPORTS ANNUELS ET D'ACTIVITES 2008 **2**

5. ACCEPTATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 2008 **3**

6. APPROBATION DU BUDGET 2009 **3**

7. DECISION CONCERNANT LES PROPOSITIONS **3**

8. ELECTION STATUTAIRES DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF, DE LA COMMISSION DE GESTION **4**

9. ELECTION DE REMPLACEMENT, SI DEMISSION EN COURS DE LEGISLATURE **4**

10. NOMINATION DE MEMBRES D'HONNEUR **4**

11. ACCEPTATION, DEMISSION, RADIATION DE MEMBRES **4**

12. ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE L'AGO DE L'ANNEE PROCHAINE ET SUIVANTE **5**

13. DIVERS **5**

14. HONNEURS **6**

1. Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus

Le Président, Alberto Bordoli, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) à 14h45 et souhaite la bienvenue aux Délégués. Il remercie le club organisateur, le CM Yverdon-les-Bains (CMY), pour la mise sur pied de cette assemblée et pour son accueil.
La parole est donnée à Daniel Brot, Président du CMY, qui souhaite la bienvenue aux Délégués et au Comité Exécutif de la FSM. Il informe l'assemblée qu'un souper sera servi à l'issue de l'AGO.

Une minute de silence est observée par l'assemblée en mémoire des disparus.

Michèle Steiner (CE) et Peppo Galfetti se sont excusés.

2. Désignation des scrutateurs et droits de vote

Sont présents :	7 clubs avec droits de vote	11 voix
	3 membres d'honneur	3 voix
	4 membres du CE de la FSM	4 voix
Total		18 voix

Majorité absolue	**10 voix**
Majorité des 2 tiers	**12 voix**
Bulletin secret (1/4)	**7 voix**

Sont désignés scrutateurs : Patrick Grandjean et Claude Berner.

Il n'y a pas de remarque concernant l'ordre du jour de l'AGO 2009.

3. Approbation du PV de l'AGO du 16 février 2008 à Lugano

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2008 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4. Acceptation des rapports annuels et d'activités 2008

4.1 Rapport du Président

Alberto Bordoli lit son rapport et met tout particulièrement en relief les mérites des athlètes élites et vétérans tout en relevant que la saison 2008 n'a pas été aussi satisfaisante que 2007. Deux compétitions ont été annulées. Son rapport a été distribué aux Délégués.

Il ajoute l'annonce de la démission de Michel Martin de la Commission Compétition, reçue la veille par courrier.

4.2 Rapport du Chef Technique

Frédéric Bianchi lit son rapport, distribué au Délégués présents. Il résume : des belles satisfactions mais malheureusement la non qualification de Marie Polli pour les Jeux Olympiques de Pékin et le manque de relève. Plusieurs Délégués manifestent leur étonnement concernant le nouveau record suisse établi en 2008 sur 35km messieurs (2h53'40''). En 1992, alors que le championnat suisse des 35km n'existait pas, Aldo Bertoldi a couvert la distance en 2h46'24' lors du Match des 5 Nations. Suite à la discussion, le tableau des records et meilleures performances suisses sera repris sur la base des standards internationaux.

.

4.3 Rapport de la Commission des Compétitions et du Responsable des juges

Michel Schneider, démissionnaire, lit son rapport (distribué aux Délégués) concernant la Commission des Compétitions.

Le responsable des juges, Dominique Ansermet, présente oralement son rapport. Il annonce que vu le peu d'épreuves organisées, peu de juges ont été engagés en 2008. Avec une note d'humour, il relève que parfois il y a plus de juges que de marcheurs… Il souligne que les athlètes sont fair-play et jouent le jeu.

Les divers rapports sont passés en votation et acceptés sans opposition.

5. Acceptation des comptes annuels et du rapport de la commission de gestion 2008

5.1 Acceptation des comptes annuels

Le Trésorier, Daniele Albisetti, distribue aux Délégués et présente les comptes 2008, équilibrés. Les principales dépenses concernent le secteur technique (notamment Coupe du Monde en Russie). Il souligne que les officiels ont remboursé une bonne partie de leurs voyages. Les coûts du site internet sont en partie compensés par les annonces publicitaires Google.
Un rappel sera envoyé pour les cotisations de club non payées en 2007. Toutes les cotisations 2008 ne sont pas encore encaissées.

5.2 Rapport de la Commission de Gestion

Les vérificateurs Claude Greber et Bernard Binggeli rapportent que les comptes ont été contrôlés par la Commission de Gestion. Ce contrôle démontre que les comptes sont exacts. Les vérificateurs regrettent que certains clubs n'aient pas payé leur cotisation. La commission félicite le Trésorier pour son travail et demande à l'AGO de lui donner décharge.

Le rapport de la Commission de Gestion est accepté sans avis contraire.

6. Approbation du budget 2009

Le Caissier, Daniele Albisetti présente également le budget 2009 de la FSM. Les épreuves internationales (Coupe d'Europe à Metz, Podebrady, Dublin, etc.) représentent les principales dépenses. En cas de participation de nos marcheurs, les Championnats du monde de Berlin seront pris en charge par Swiss-Athletics. Une proposition émane de l'assemblée : contacter des entreprises ou commerces pour sponsoriser la remise des prix de la FSM.

Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Décision concernant les propositions

Aucune proposition de clubs n'est parvenue au CE pour cette AGO.

1) Le Chef Technique, Frédéric Bianchi, présente l'opportunité d'ajouter une épreuve de marche lors des **Championnats Suisses d'athlétisme en salle**, en 2010 à St-Gall. Les discussions portent sur une épreuve de démonstration, avec une dizaine d'athlètes sur 5'000 mètres hommes et 3'000 mètres femmes, mixte, avec un seul départ. Le Chef Technique enverra une proposition écrite à Swiss-Athleltics.

2) Présenté le 30 novembre 2008 lors de l'assemblée d'Estavayer-le-Lac (AP et CTC), le projet d'un **Grand Prix International organisé en commun par les clubs romands** n'a suscité aucune confirmation de principe. Frédéric Bianchi propose d'abandonner ce concept.
Les Délégués font part de leurs craintes sur le financement de cette épreuve. Des propositions sont suggérées, comme mandater une société de publicités ou contacter les milieux touristiques. Un comité doit être formé. Le CE va préparer un cahier des charges et conviera tous les clubs à une assemblée constitutive ce printemps (en dehors d'une compétition).

3) Michel Schneider commente la **nouvelle version des documents « Informations aux clubs 2009 »**. Les nouveaux documents sont mis en votation et acceptés à l'unanimité. Ils seront envoyés aux clubs et mis à disposition en téléchargement sur le site internet www.lamarche.ch (rubrique Fédération > Documentations).

8. Elections statutaires du Président et des membres du comité exécutif, de la Commission de Gestion

2009 n'est pas une année d'élection.

Cependant le CE a reçu les **démissions** de Michel Schneider (CC) et Michel Martin (CC et CT). L'assemblée demande la lecture des lettres de démission. Aucune proposition de remplaçants.

La démission de Michel Martin n'ayant pu être annoncée aux Délégués avant l'AGO, un délai de quelques semaines est fixé pour trouver un successeur aux postes de représentant romand de la Commission Technique (CT) et membre adjoint de la Commission de Compétitions (CC).

Le CE de la FSM remercie les deux démissionnaires pour l'ampleur du travail accomplis durant de nombreuses années et les honorera lors d'une compétition.

Dans l'attente d'un successeur à Michel Schneider, les règlements d'épreuve doivent être envoyés, jusqu'à nouvel avis, au Vice-président. Par courrier à Jérôme Genet, Rue du Chablais 8c, 1893 Muraz et toujours par e-mail à info@lamarche.ch
Les documents « Informations aux clubs » seront mis à jour avec ces informations.

La nouvelle **Commission de Gestion** (CG) est composée de la façon suivante :
1 : Bernard Binggeli : 1er vérificateur et rapporteur pour l'année comptable 2009.
2 : Daniel Brot : 2e vérificateur ou rapporteur pour les années comptables 2009 et 2010.
3 : Patrick Grandjean : suppléant, puis vérificateur ou rapporteur pour les années comptables 2009, 2010 et 2011.
Note : Il faut une personne physique comme membre de cette commission et non un club.

Election de la nouvelle CG à l'unanimité.

9. Election de remplacement, si démission en cours de législature

Aucune démission en cours de législature.

10. Nomination de Membres d'honneur

Pas de nomination.

11. Acceptation, démission, radiation de membres

Pas de proposition.

12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

En 2010, l'organisation de l'AGO est confirmée au CM Ecureuil La Poste de La Tour-de-Peilz. Elle aura lieu en février 2010. La date sera à communiquer au plus tôt afin que les clubs et associations cantonales puissent organiser leurs assises à temps.
En 2011, l'organisation de l'AGO est attribuée au CM Monthey.

L'AGO accepte cette candidature à l'unanimité.

13. Divers

1) **Metz 2009** : le Chef Technique, Frédéric Bianchi, distribue et présente les critères de sélections pour la Coupe d'Europe EAA du 24 mai 2009. Objectif : avoir des équipes complètes. Deux délais : le 24 février 2009 (inscriptions préliminaires) et le 14 mai 2009 (inscriptions définitives). Les minimas pour les 20km sont à effectuer le 8 mars 2009 à Lugano. Pour le 50km, le « bon état de forme » est à montrer.
L'assemblée propose au CE d'organiser un car de supporters.

2) **Berlin 2009** : Frédéric Bianchi rappelle les concepts de sélections de Swiss-Athletics pour les Championnats du monde d'athlétisme de Berlin (disponibles sur notre site internet).

3) **Match des 5 ou 6 Nations** : En octobre 2008 à Chiasso, les 5 Nations ont admis la Grande-Bretagne pour un match des 6 Nations à Dublin cette année (28 juin 2009).

4) **Calendrier 2009** : les dates et compétitions comptant pour la Coupe FSM + Jeunesse figurent dans le calendrier 2009 de la FSM. Il est distribué au Délégués et il est disponible sous forme électronique sur le site www.lamarche.ch (version actualisée). Le Grand-Prix de Lugano le 8 mars 2009, première épreuve de l'European Athletics Walking Meeting, permettra cette année aux athlètes de marquer des points pour l'IAAF Challenge.

5) Jérôme Genet présente et distribue le **Guide 2009 des courses populaires** de Suisse, en trois langues, avec une page expliquant les activités de la FSM. Les clubs peuvent y annoncer leur épreuve avec catégorie walking. Le Guide est disponible gratuitement auprès de Swiss-Athletics ou des magasins Migros.

Dans le but de de soutenir la marche suisse, Jérôme Genet distribue et présente un flyer « **Abonnement de soutien** » au journal le Marcheur Suisse, devenu électronique avec le site internet www.lamarche.ch / www.racewalking.ch. Le formulaire d'inscription est disponible en téléchargement sur le site (rubrique Fédération > Sponsoring)

6) Michel Martin annonce que les **Championnats suisses** 10'000 mètres Hommes et 5'000 mètres Femmes du 28 mars 2009 à Chailly-sur-Montreux seront mixte. La prochaine assemblée de Swiss-Athletics devrait d'ailleurs confirmer que les épreuves mixtes seront valables en cas de records.

Note : championnats déplacés au dimanche 29 mars 2009 [JG10.02.09]

7) **Statistiques 2008** : Michel Martin distribue les documents. Alberto Bordoli fait remarquer que des classements ont été modifié après les compétitions. Le Président remercie Michel Martin et Marie Polli pour leur travail de statisticiens. Le Chef Technique reprendra avec eux les classements.

8) **Tour de Romandie 2009** : Daniel Brot demande si une équipe suisse y participera. Le Chef Technique contactera les marcheurs.

9) Michel Martin obtient la confirmation qu'un étranger peut participer à un **championnat suisse** mais qu'il ne peut ni obtenir le titre national, ni de médailles.

10) Alberto Bordoli informe que dès 2010 un athlète ne pourra plus avoir deux **licences Swiss-Athletics** et que la Fédération suisse d'athlétisme changera sa structure des membres dès 2011 – 2012 dans le but de garder les anciens athlètes comme membres.

14. Honneurs

Suite aux résultats de la saison 2008, les récompenses suivantes ont été distribuées par la FSM :

- Aux 3 premiers du **Championnat Suisse Interclubs**. A savoir : 1er la SAL Lugano, 2e le CM Monthey et 3e le CM Yverdon.
- Récompenses aux 8 premiers athlètes de la **Coupe de la FSM 2008**. 1er Bernard Cossy, 2e Bruno Grandjean, 3e Christopher Burki, 4e Claude Berner, 5e José Nkunku, 6e Daniel Brot, 7e Urs Kaufmann et 8e Daniele Carobbio.
- **Ecoliers** : à Alain Girard (2007+2008) et à Ritchie Martinez.
- Un **prix spécial** est attribué à Marie Polli pour l'ensemble de ses performances en 2008.
- Le **challenge** Roland Estoppey revient cette année à Marie Polli : pour ses 2 records suisses (RS) et 2 meilleures performances suisses (MPS) en 2008. L'ancien président de la FSM annonce qu'il remet un nouveau trophée en jeu pour les prochaines années.

L'AGO 2009 est levée à 17h50.

Pour la FSM :

Jérôme Genet

Vice-président

Distribution :
- aux membres du CE et Commissions de la FSM
- aux clubs de la FSM
- aux membres d'honneur de la FSM